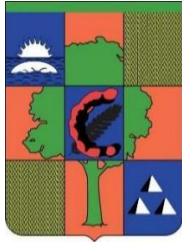


République Française

Département de Mayotte



Commune de Bandréle

Recrute un animateur socioculturel (H/F), référent de la Maison de la Jeunesse et de la culture (MJC)

L'animateur sera placé sous l'autorité de la directrice du centre social et sera en lien étroit avec les services du Pôle cohésion sociale et le CCAS.

Missions principales

Participer au développement des activités socioculturelles dans la commune (dans et hors les murs)

Rédiger projet de service dans l'optique d'une demande d'agrément Espace de vie sociale (EVS) en lien avec la CSSM

Accompagner les initiatives des collectifs d'habitants (conseils citoyens, associations, etc.) en lien avec le service politique de la ville.

Faire le lien entre la MJC et les autres services municipaux en matière d'animation socioculturelle

Adapter son action au public en prenant en compte ses besoins et ses aspirations

Adapter son action au territoire en prenant en compte ses ressources et ses évolutions

Evaluer les actions, établir les bilans afférents et les communiquer aux partenaires financiers

Développer et entretenir un réseau de partenaires

Promouvoir et communiquer sur les actions organisées

Etablir une programmation annuelle adaptée en concertation avec les autres membres de l'équipe du centre social et en assurer le suivi

Animer les réunions, établir un compte rendu et assurer la transmission à la hiérarchie

Faire de demande de subventions

Compétences

Très bon niveau relationnel et aisance rédactionnelle

Disponibilité, sens de l'accueil et sens de la pédagogie

Capacité à être créatif, imaginatif, d'adaptation aux publics, à travailler en équipe, d'observation et d'analyse

Sens des responsabilités et connaissance des règles de sécurité

Réactivité (situations d'urgence, de conflit ou d'agressivité)

Diplôme

- Titulaire d'un diplôme dans l'animation : CQP, BAFA, BAFD, BPJEPS, etc.
- Sans qualification : avec expérience exigée
- Permis B

Modalités de recrutement

Catégorie : B/C dans le domaine de l'animation

Statut : Recrutement statutaire ou à défaut contractuel

Filière : Animation

Rémunération : statutaire+ régime indemnitaire

Conditions d'emplois :

Temps complet : 37 heures hebdomadaires avec RTT

Cadre d'emplois des animateurs ;

Statut : Titulaire à défaut contractuel

Prise de poste : 12 juin 2023